

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

OFCL (Office fédéral des constructions et de la logistique) par le bureau BG Ingénieure und Berater AG pour l'installation d'une station météorologique sur la parcelle n° 11367, folio n° 35, hors zone, lieu-dit La Planche à Montagnier, coord. 2583490/1102180 (Projet en dérogation à l'art. 24 LAT)

M. Thierry Corthay pour la pose d'une isolation en toiture sur la parcelle n° 74, folio n° 127, zone T1, lieu-dit Pro Michaud à Verbier, coord. 2583480/1105130

M. Evrard Guillaume Bordier par le bureau d'architecture S. Morard & P. Coupy SA pour l'agrandissement de la terrasse et la pose d'un jacuzzi sur la parcelle n° 4495, folio n° 146 (12), zone T3, lieu-dit Les Esserts à Verbier, coord. 2584430/1105710

M. Frank Revil pour la pose d'un jacuzzi sur la parcelle n° 4450, folio n° 137, zone T4, lieu-dit Planalui à Verbier, coord. 2583375/1106020

M. Alain Vaudan par le bureau d'architecture André & Christophe Salamin pour la rénovation de la toiture et la pose d'une isolation périphérique sur la parcelle n° 10246, folio n° 103 (100), zone R3, lieu-dit Prarreyer d'en haut à Prarreyer coord. 2583735/1101760

M. Michel et Mme Marie Cécile Guigoz par le bureau d'architecture G Comina SA pour la construction d'une habitation sur la parcelle n° 11923, folio n° 106, zone R3, lieu-dit Derrière la Montoz à La Montoz, coord. 2584590/1100950

M. Denis Harran pour la création d'un porche d'entrée et la modification d'ouvertures sur la parcelle n° 781, folio n° 121, zone T4, lieu-dit Les Creux à Verbier, coord. 2583380/1105670

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, de 8h30 à 11h30.

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.